

H.E. António Guterres  
Secrétaire général Nations Unies  
New York, NY 10017  
USA

Sophia-Antipolis, le 4 février 2019

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire général,


J'ai l'honneur de vous confirmer que Teach on Mars soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Également, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs de Développement Durable. Teach on Mars fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact. Cette COP contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes
2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Nous vous prions d'agréer, Honorable Secrétaire général, l'expression de nos plus sincères salutations,

  
TEACH ON MARS  
Vincent Desnot  
CEO

399 route des Crêtes  
Val Crêtes - Sophia Antipolis  
06560 Valbonne  
SAS au capital de 44 232€  
RCS Grasse 79385046200011  
TVA FR26 793 850 462

